

ÉTUDIER ET VIVRE AU QUÉBEC 2022 - 2025

ALLOCATION DE MOBILITÉ SPÉCIFIQUE

PHOTO
OBLIGATOIRE

Ce projet est financé avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de la Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie COVID-19. L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

CÉGEP :
INTITULÉ DE LA FORMATION :

1. IDENTITÉ

Nom :
 Nom Marital :
 Prénom(s) :
 Né(e) le : à
 Pays :
 N° Département :
 Nationalité :

2. INFORMATIONS PERSONNELLES

Adresse complète :

 Code postal :
 Ville :
 Numéro de téléphone fixe :
 Numéro de téléphone portable :
 Mail :@.....

3. SITUATION

Situation familiale : Célibataire Concubinage Pacsé(e)
 Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve)
 Nombre d'enfant(s) à charge :
 Activité avant l'entrée en formation : Étudiant
 Sans activité Demandeur d'emploi Allocataire RSA
 Autres (préciser) :
 Identifiant Pôle Emploi :

--	--	--	--	--	--	--	--

 Date d'inscription :
 Revenu imposable 2020 :
 Nombre de Part(s) :

4. FORMATION (ou autres activités – préciser si redoublement)

ANNÉE	CLASSE	ÉTABLISSEMENT	VILLE
2018 - 2019			
2019 - 2020			
2020 - 2021			
2021 - 2022			
INSCRIPTION 2022 - 2025	Cégep : Formation :		

5. ÉLIGIBILITÉ

Cocher les cases qui correspondent à votre situation :

- Vous êtes de nationalité française
- Vous êtes rattaché à un foyer fiscal à La Réunion
- Le quotient familial de l'avis d'imposition sur les revenus 2020 ne dépasse pas 26 631€ (revenu imposable / nombre de part)
- Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi (en recherche active d'emploi) à Pôle Emploi Réunion

En raison de la crise sanitaire mondiale issu du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourrait faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorités canadiennes et françaises.

Date et signature obligatoires (ou du représentant légal)

FICHE D'ENGAGEMENT CYCLE 2022 - 2025

Je soussigné(e)
(Nom, Prénom(s))

demeurant
(Adresse à La Réunion)

garant de (si le demandeur est mineur)
(Nom, Prénom(s))

Atteste sur l'honneur :

- de l'exactitude des renseignements fournis pour la présente demande,
- que le demandeur est rattaché, au cas échéant, au foyer fiscal de l'avis d'imposition ou de non imposition de La Réunion ci-joint,

et m'engage

- à envoyer par mail à l'adresse quebec2021@cr-reunion.fr mon dossier de candidature,
- à transmettre l'attestation d'entrée en formation sous huitaine à compter de la date de rentrée,
- à transmettre par mail en respectant les dates d'envoi prévues par le « tableau de suivi » les attestations de présence datées, cachetées et signées,
- à me soumettre à tous les contrôles sur pièces effectués par l'autorité mandatée par la Présidente du Conseil Régional ou par des contrôleurs désignés par le Service Instructeur de la mesure 2.07 du PO FSE 2014-2020 et par l'Union Européenne,

Les étudiants et les parents (pour les bénéficiaires mineurs) sont avisés que la Région Réunion se réserve le droit d'engager des poursuites et de faire procéder au reversement de l'allocation :

- en cas d'abandon ou d'absences injustifiées ainsi qu'en cas de fausses déclarations ;
- à défaut de la réception des résultats aux examens dans les délais impartis ;
- en cas de cumul non autorisé avec d'autres prestations (bourses, aides, allocations, ...).

Ce projet est financé avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de la Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie COVID-19. L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

Je m'engage à transmettre et à garantir l'exactitude des informations* qui me seront demandées par la Région Réunion à l'entrée et à la sortie de la formation (jusqu'à 1 an après la fin de la formation).

Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions d'attribution de l'Allocation de Mobilité Spécifique attribuée par la Région Réunion.

Fait à, le.....

Signature et date obligatoires

*« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'attribution de l'Allocation de Mobilité Spécifique mis en place par la Région Réunion ainsi qu'à des fins statistiques. Les destinataires des données sont la Région Réunion et les partenaires du dispositif Allocation de Mobilité Spécifique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Région Réunion Hôtel de Région Pierre Lagourgue Avenue René Cassin Moufia BP 67190 97801 Saint Denis Cedex 9 »

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ CYCLE 2022 - 2025

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ GÉNÉRALES :

- Être de nationalité française,
- Avoir un foyer fiscal à La Réunion depuis 2 ans et y avoir sa résidence habituelle au moment de la demande et ce jusqu'au départ groupé vers le Québec. Le fait d'avoir sa résidence habituelle au moment de la demande s'apprécie au regard du justificatif de domicile de moins de 6 mois à joindre au dossier de candidature ;
- Avoir un avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 à La Réunion dont le quotient familial est inférieur à 26 631€ par part fiscale (revenu imposable / nombre de parts). Un contrôle d'authentification est réalisé avant le départ groupé vers le Québec ;
- Être inscrit comme demandeur d'emploi à Pôle Emploi Réunion (Pour les lycéens et étudiants, une inscription obligatoire à partir de juillet 2022 sera réclamée). Une inscription à Pôle Emploi Métropole ne sera pas prise en compte ;
- Être admis dans un Cégep dont la formation est conventionnée avec La Région Réunion (voir liste des formations et des Cégeps p.9) ;
- La demande d'AMS doit être obligatoirement effectuée avant le départ de La Réunion pour intégrer un début de cycle (1ère année d'études) en Août 2022;
- Être retenu comme candidat pour la cohorte 2022 par La Région Réunion après les entretiens de sélection de La Région.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES :

- Seuls les dossiers envoyés par courriel au format PDF à l'adresse quebec2021@cr-reunion.fr, avant le 10 décembre 2021 inclus, seront évalués ;
- Seuls les dossiers complets, éligibles et ayant respectés les délais de dépôts pourront être considérés pour des entretiens virtuel avec La Région qui se dérouleront du 29 novembre au 10 décembre 2021 ;
- Les dossiers déposés à l'accueil de La Région Réunion, dans les antennes ou envoyés par courrier ne seront pas traités ;
- Le candidat s'engage à assister aux différents ateliers de préparation à la mobilité organisés par La Région Réunion, que ceux-ci soient organisés en présentiel ou par visioconférence ;
- L'AMS n'est pas cumulable avec les autres dispositifs proposés par la Direction de la Mobilité.

Pour les candidats pré-admis suite à l'entretien avec La Région :

- Être en mesure de fournir l'attestation « Période d'inscription » de moins de 3 mois téléchargeable sur votre espace personnel Pôle Emploi notifiant une inscription Pôle Emploi Réunion en cours au mois de juillet 2022 ;
- Être en mesure de fournir le Certificat d'Acceptation au Québec (CAQ) ;
- Être en mesure de fournir les lettres d'approbation des permis d'introduction délivrés par le Canada (portant les mentions permis d'études et travail/stage) ;
- Être en mesure de fournir le formulaire de Santé SE 401 Q 102 (à récupérer auprès de votre assurance maladie au mois de juillet 2022) ;
- Production de l'assurance rapatriement avec les mentions : évacuation sanitaire en cas de maladie, d'accident ou de décès valable au 1^{er} jour d'arrivée au Québec et d'une durée minimale d'un an, à renouveler annuellement ;
- Production de la preuve ou attestation d'hébergement sur votre lieu de formation à partir de votre date d'arrivée au Québec ;
- Production de l'extrait de casier judiciaire bulletin N°3 de moins de 3 mois avant la date de départ ;
- Production des pièces complémentaires qui pourraient vous être réclamées ;

Les conditions d'éligibilité spécifiques devront être remplies par les étudiants sélectionnés par La Région Réunion après l'entretien et avant tout départ vers le Québec.

Les conditions d'éligibilité et de recevabilité sont cumulatives. La demande est irrecevable ou le candidat est inéligible si l'une de ces conditions n'est pas remplie lors de l'instruction du dossier du demandeur. Un soin tout particulier doit donc être réservé par le candidat pour vérifier la complétude de son dossier et le respect de l'ensemble des conditions d'éligibilité fixé par le dispositif.

Très important :

Ce projet est financé avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de la Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie COVID-19. L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

À ce titre, afin de justifier des sommes reçues le candidat s'engage à envoyer impérativement ses attestations de présence par mail (@ : emilie.pacciarella@cr-reunion.fr) entre le 1^{er} et le 10 de chaque mois tout au long de sa formation. Dans le cas contraire il s'expose à des pénalités financières : suspension des allocations ou titre de recette en cas de trop perçu.

Je soussigné(e)

(Nom, Prénom(s))

confirme avoir pris connaissance des éléments ci-dessus.

Fait à, le

En raison de la crise sanitaire mondiale issu du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourrait faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorités canadiennes et françaises.

MONTANT DES AIDES LIÉES À L'AMS POUR LES CANDIDATS SÉLECTIONNÉS :

- Prise en charge des billets d'avion :
 - Prise en charge à 100 % du billet aller/retour Réunion/Maurice pour la collecte des données biométriques. Le billet est réservé et acheté par La Région Réunion. Un changement de procédure est possible en fonction des contraintes sanitaires liées au COVID ;
 - Prise en charge à 100 % du billet aller RÉUNION/PARIS/MONTRÉAL. Le billet est réservé et acheté par La Région Réunion. Les départs se feront de façon groupée en Août 2022. Aucune prise en charge ne se fera pour des départs individuels et/ou depuis un autre aéroport que celui de La Réunion ;
 - Dans le cas où l'étudiant ne peut se présenter pour son départ ou n'a pas les documents nécessaires pour son départ et ce peu importe les raisons expliquant la situation, la Région ne pourra pas émettre un second billet d'avion pour l'étudiant et ne procédera à aucun remboursement de billet d'avion pris de manière individuelle par l'étudiant ;
- Une prime d'installation de 800€ sera fournie à l'étudiant une fois que ce dernier sera arrivé sur le territoire québécois et qu'il aura débuté ses études ;
- Une allocation mensuelle :
 - Montant d'allocation maximum de 700€/mois – sur une durée maximale de formation de 36 mois ;
- Les allocations sont versées sous réserve de l'envoi régulier, entre le 1^{er} et le 10 de chaque mois, du document « Attestation de présence » signé et tamponné par le Cégep prouvant l'assiduité en formation du candidat ;
- De façon ponctuelle la Région Réunion se réserve le droit d'ajuster la fréquence et le montant des allocations ;
- Billet retour au départ de l'aéroport de Montréal Pierre Elliott Trudeau : peut être accordé sur demande à la fin du cycle complet de formation et après obtention du DEC. Le billet retour est valable à partir de l'obtention du grade de diplômé et ce jusqu'à la fin de l'année civile en cours ;
 - Le billet d'avion ne peut être demandé qu'une seule fois,
 - Si le billet n'est pas utilisé ou si l'étudiant ne se présente pas à l'aéroport au jour et à l'heure du départ indiqué sur son billet la Région ne pourra émettre un second billet d'avion,
 - Toutes modifications du billet retour sera à la charge de l'étudiant.

CONTRÔLE

La Région se réserve le droit de procéder au contrôle de la bonne utilisation des fonds par toute autorité qui aura été habilitée à cet effet par la Présidente de La Région.

Quiconque aurait fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans le formulaire ou des pièces justificatives falsifiées s'expose d'une peine d'amende de 30 000 euros (art 441-6 Code Pénal). De plus, cette personne se verra exclue de tous les dispositifs régionaux sur une durée de 5 ans à compter de la date de constatation de l'acte

Tout emploi non conforme de l'aide, toute fraude, toute tentative de fraude, tout abandon ou arrêt de la formation non justifié au regard des dispositions du présent dispositif conduiront à un remboursement intégral de l'aide versée à l'étudiant par la Région Réunion.

Je soussigné(e)
confirme avoir pris connaissance des éléments ci-dessus.

Fait à, le
Signature obligatoire :

FRAIS PRÉVISIONNELS À LA CHARGE DU CANDIDAT

Un projet de mobilité engendre automatiquement des coûts qui sont à la charge du candidat. Ci-dessous voici un tableau récapitulatif des différents frais à prévoir. Les montants sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés :

Pour un étudiant étranger	En dollars canadiens	En euros
Renouvellement de passeport	132\$	88€
Frais de dossier d'inscription au Cégep (1)	85\$	56€
Frais de scolarité Cégep par session (2 fois par an)	Varie de 200\$ à 500\$	135€ à 267€
Certificat d'Acceptation du Québec (2)	116\$	77€
Données Biométriques (3)	85\$	56€
Permis d'études et Permis de travail (4)	150\$	99€
Envoie postal des documents d'immigration	150\$	100€
Autres Frais (5)	1 800\$	1 200€
Total	2 710\$ - 3 018\$	1 811€ - 1 942€

(1) Source: <https://www.sram.qc.ca/etudiant-international/le-cout-des-etudes>

(2) :Source : <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/>

(3): Depuis le 31/07/2018 les autorités fédérales canadiennes imposent la collecte des données biométriques. Pour en savoir plus: <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/biometrie.asp>

(4) : Source : <https://www.cic.gc.ca/francais/information/frais/bareme.asp>

(5) : D'autres frais annuels sont à prévoir à votre arrivée au Québec :

- Frais afférents (montants variables selon le programme d'études. Environ 400\$/an).

- Frais de subsistance (logement, vêtements d'hiver, assurance, téléphone, voiture, matériel scolaire, alimentation, etc. Environ 12 300\$/an)

Il est donc essentiel que l'étudiant possède un minimum d'économie avant de débiter son projet de mobilité. L'AMS est un appui financier et offre un support supplémentaire aux ressources financières que possède déjà l'étudiant.

En cas de refus de l'établissement scolaire, de La Région ou de l'Immigration, quelle que soit l'étape à laquelle le candidat se trouve, les sommes déjà engagées ne sont pas remboursables.

En raison de la crise sanitaire mondiale issu du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourrait faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorités canadiennes et françaises.

LISTES DES PIÈCES À FOURNIR PROJET ÉTUDIER ET VIVRE AU QUÉBEC

Votre dossier doit être envoyé au format PDF à l'adresse quebec2021@cr-reunion.fr. Merci de fournir des **scans lisibles** et de ranger les documents dans l'ordre ci-dessous.

PREMIÈRE LISTE DE PIÈCES À FOURNIR DÈS QUE POSSIBLE ET AVANT LE 10 DÉCEMBRE 2021		
1	Photo d'identité à coller en première page du dossier	<input type="checkbox"/>
2	Fiche d'engagement complétée (p.2)	<input type="checkbox"/>
3	Conditions d'éligibilité complétée et signée (p.3 à 5)	<input type="checkbox"/>
4	Curriculum vitae	<input type="checkbox"/>
5	Lettre de candidature manuscrite adressée à la Présidente de la Région motivant le choix de la formation, le projet d'insertion professionnelle et la demande de l'aide régionale	<input type="checkbox"/>
6	Bac et relevé de notes du bac + dernier(s) diplôme(s) obtenu(s) et relevé(s) de notes correspondant(s)	<input type="checkbox"/>
7	Passeport valide	<input type="checkbox"/>
8	L'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 à La Réunion avec un quotient familial inférieur à 26 631€ par part fiscale (revenu imposable / nombre de parts). Un contrôle d'authentification est réalisé avant le départ groupé vers le Québec	<input type="checkbox"/>
9	Livret(s) de famille complet(s) ou copie(s) intégrale(s) de naissance	<input type="checkbox"/>
10	RIB original, définitif avec IBAN et BIC (Bank Identifier Code) complet au nom du demandeur (Domiciliation de la banque : La Réunion ou Métropole)	<input type="checkbox"/>
11	Justificatif de domicile de moins de 6 mois : facture eau, électricité, téléphone fixe ou portable, quittance de loyer (pour les enfants majeurs et personnes hébergées : attestation sur l'honneur de l'hébergeur + copie de la pièce d'identité en cours de validité de l'hébergeur).	<input type="checkbox"/>
12	Certificat médical attestant de l'aptitude à suivre une formation en mobilité Annexe 2	<input type="checkbox"/>
13	Extrait de casier judiciaire bulletin numéro 3 de moins de 3 mois	<input type="checkbox"/>
14	Décharge de responsabilité - COVID-19 (Annexe 3)	<input type="checkbox"/>

DEUXIÈME LISTE DES PIÈCES À FOURNIR APRÈS LES ENTRETIENS CÉGEP/S/RÉGION EN CAS DE RÉPONSE FAVORABLE		
A	Preuve d'avis favorable du service d'admission du Cégep (Liste des formations éligibles annexe 1)	<input type="checkbox"/>
B	Lettre d'admission du Cégep	<input type="checkbox"/>
C	Passeport valide jusqu'en août 2025 minimum	<input type="checkbox"/>

Des pièces complémentaires pourront vous être réclamées.

En raison de la crise sanitaire mondiale issu du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourrait faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorités canadiennes et françaises.

**TROISIÈME LISTE DE PIÈCES À FOURNIR APRÈS AVIS FAVORABLE DE LA RÉGION ET UN MOIS
AVANT LE DÉPART D'AOÛT 2022**

1b	Résultats du Bac 2022 pour les personnes concernées	<input type="checkbox"/>
2b	Attestation « Période d'inscription » de moins de 3 mois téléchargeable sur votre espace personnel Pôle Emploi notifiant une inscription Pôle Emploi Réunion en cours	<input type="checkbox"/>
3b	Notification de décision (prise en charge ou rejet) de Pôle Emploi Réunion ou avis de situation de moins de 3 mois téléchargeable sur votre espace personnel Pôle Emploi	<input type="checkbox"/>
4b	Certificat d'Acceptation au Québec (CAQ)	<input type="checkbox"/>
5b	Permis d'introduction délivré par le Canada (portant les mentions permis d'études et travail/stage)	<input type="checkbox"/>
6b	Formulaire de Santé SE 401 Q 102 (à récupérer auprès de votre assurance maladie un mois avant le départ)	<input type="checkbox"/>
7b	Assurance rapatriement avec les mentions : évacuation sanitaire en cas de maladie, d'accident ou de décès valable au 1 ^{er} jour d'arrivée au Québec et d'une durée minimale d'un an	<input type="checkbox"/>
8b	Preuve ou attestation d'hébergement sur votre lieu de formation à partir de votre date d'arrivée au Québec	<input type="checkbox"/>
9b	Extrait de casier judiciaire bulletin numéro 3 de moins de 3 mois avant la date de départ	<input type="checkbox"/>

Merci de fournir des **scans lisibles** et de ranger les documents dans l'ordre ci-dessus.

Des pièces complémentaires pourront vous être réclamées.

En raison de la crise sanitaire mondiale issu du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourrait faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorités canadiennes et françaises.

LISTE DES CÉGEPS ET DES FORMATIONS ÉLIGIBLES CYCLE 2022 - 2025

(Annexe 1)

LISTE DES PROGRAMMES OFFERTS SELON LE CÉGEP

RÉGIONS DU QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue	AB	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	GI
Bas-Saint-Laurent	BSL	Mauricie	MA
Chaudière-Appalaches	CA	Saguenay-Lac-Saint-Jean	SLSJ
Côte-Nord	CN		

CODE	NOM DU PROGRAMME \ CÉGEP	AB	SLSJ	CN	CA	SLSJ	GI	SLSJ	BSL	BSL	BSL	BSL	SLSJ	MA	CA	MA	Préalables ¹⁰					
		Abitibi-Témiscamingue	Alma	Baie-Combeau	Beauce-Appalaches	Chicoutimi	Gaspésie et des Îles	Jonquière	Institut maritime du Qc	La Pocatière	Matane	Rimouski	Rivière-du-Loup	Saint-Félicien	Shawinigan	Theford	Trois-Rivières	Mathématiques	Sciences physiques	Mathématiques	Chimie	Physique
AT	AA	BC	BA	CH	GA	JQ	KM	LP	MT	RK	RL	FE	SW	RA	RI							
ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE																						
410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion																					
410.D0	Gestion de commerces																					
412.A0	Techniques de bureautique																					
	412.AA / Spéc. en coordination du travail de bureau																					
	412.AB / Spéc. en microédition et hypermédia																					
420.B0	Techniques de l'informatique																					
AGRICULTURE ET PÊCHES																						
145.A0	Techniques de santé animale																					
152.B0	Gestion et technologies d'entreprise agricole																					
ALIMENTATION ET TOURISME																						
414.A0	Techniques de tourisme																					
ARTS																						
561.F0	Production scénique																					
	561.FB / Spéc. Régie et technique de scène																					
570.E0	Techniques de design d'intérieur																					
570.G0	Graphique																					
CHIMIE-BIOLOGIE																						
210.A0	Techniques de laboratoire																					
	210.AA / Spéc. en biotechnologies																					
	210.AB / Spéc. en chimie analytique																					
210.D0	Techniques de procédés industriels																					
260.B0	Environnement, hygiène et sécurité au travail																					
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS																						
221.A0	Technologie de l'architecture																					
221.B0	Technologie du génie civil																					
221.C0	Technologie de la mécanique du bâtiment																					
ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE																						
222.A0	Techniques d'aménagement et d'urbanisme																					
ÉLECTROTECHNIQUE																						
243.B0	Technologie de l'électronique																					
	243.BA / Spécialisation en télécommunication																					
	243.BB / Spécialisation en ordinateurs et réseaux																					
243.D0	Technologie du génie électrique : automatisation et contrôle																					
244.A0	Technologie du génie physique																					
FABRICATION MÉCANIQUE																						
235.B0	Technologie du génie industriel																					
241.A0	Techniques de génie mécanique																					
	241.A0 / Spéc. en conception																					
	241.A0 / Spéc. en fabrication																					
241.B0	Techniques de génie du plastique																					
248.A0	Technologie de l'architecture navale																					
FORESTERIE ET PAPIER																						
190.A0	Technologie de la transformation des produits forestiers																					
190.B0	Technologie forestière																					
COMMUNICATION ET DOCUMENTATION																						
574.B0	Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images																					
582.A1	Techniques d'intégration multimédia																					
MÉCANIQUE D'ENTRETIEN																						
241.D0	Technologie de maintenance industrielle																					
MINES ET TRAVAUX DE CHANTIER																						
271.A0	Technologie minière																					
	271.AA / Spéc. en géologie																					
	271.AB / Spéc. en exploitation																					
	271.AC / Spéc. en minéralurgie																					
MÉTALLURGIE																						
270.A0	Technologie du génie métallurgique																					
	270.AA / Spéc. en procédés de transformation																					
	270.AB / Spéc. en fabrication mécano-soudée																					
	270.AC / Spéc. en contrôle des matériaux																					
TRANSPORT																						
410.A0	Techniques de la logistique du transport																					
SANTÉ																						
120.A0	Techniques de diététique																					
141.A0	Techniques d'inhalothérapie																					
142.H0	Technologie de radiodiagnostic																					
144.A1	Techniques de physiothérapie																					

le Val-d'Or 2. Programme offert au campus de Saint-Georges 3. Programme offert au Centre
 intic 4. Programme offert au Centre d'études collégiales de Sainte-Marie 5. Programme offert en
 nime offert au campus de Gaspé 7. Programme offert au campus des Îles-de-la-Madeleine
 études collégiales de Montmagny 9. Programme offert au Centre matapédia d'études collégiales
 selon la filière d'études. 11. Programme offert au Centre d'études collégiales de Chibougamau

CERTIFICAT MÉDICAL
(Annexe 2)

Établi dans le cadre du projet
« **Vivre et étudier au Québec** »

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés

L.C. 2001, ch. 27

Sanctionnée 2001-11-01

Loi concernant l'immigration au Canada et l'asile conféré aux personnes déplacées, persécutées ou en danger

Sa Majesté,

sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada,
édicte :

Motifs sanitaires

article 38. (1) Emporte, sauf pour le résident permanent, interdiction de territoire pour motifs sanitaires l'état de santé de l'étranger constituant vraisemblablement un danger pour la santé ou la sécurité

Je soussigné(e) Docteur en médecine
certifie qu'à ce jour

Madame, Monsieur.....

Né(e) le.....

Cochez la situation qui s'applique :

- N'est pas porteur d'une pathologie constituant vraisemblablement un danger pour la santé ou la sécurité publique ou risquant d'entraîner un fardeau excessif pour les services sociaux ou de santé
- Est porteur d'une pathologie constituant vraisemblablement un danger pour la santé ou la sécurité publique ou risquant d'entraîner un fardeau excessif pour les services sociaux ou de santé.

(Cochez la situation qui s'applique)

Certificat établi à le

Signature du médecin

Cachet du médecin

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ COVID CYCLE 2022 – 2025

(Annexe 3)

La situation internationale sanitaire liée au COVID-19 est imprévisible et celle-ci peut avoir des répercussions sur la faisabilité et réalisation de mon projet de mobilité Québec,

Telles que :

- Le risque de voir sa rentrée scolaire annulée ou décalée ;
- Le risque de ne pas pouvoir réaliser ses données biométriques ;
- Le risque de voir les frontières canadiennes ou internationales fermées ;
- Le risque d'une quarantaine imposée avec des conditions très strictes ;
- Le risque de retards importants dans les traitements des demandes d'immigration.

Je soussigné(e)

(Nom, Prénom(s))

demeurant

(Adresse à La Réunion)

garant de (*si le demandeur est mineur*)

(Nom, Prénom(s))

Ainsi

- Je m'engage à prévoir dès le dépôt de mon dossier AMS un second projet, dans le cas où le projet de mobilité serait décalé ou ne pourrait se réaliser.
- Je m'engage volontairement dans ce projet de mobilité au Québec et en toute conscience des difficultés possibles (difficultés scolaires, d'intégration et d'adaptation).
- Je m'engage à ne pas poursuivre la RÉGION RÉUNION ou ses représentants en cas de complications dans mes démarches d'immigration, sans aucune exception ni réserve ou d'incident de quelque nature que ce soit et à assumer seul(e) les conséquences de mes actes/de mon choix.

Fait à, le

Signature obligatoire :

En raison de la crise sanitaire mondiale issu du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourrait faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorités canadiennes et françaises.